



**DECISION
D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION
Dispositif d'aide OPAH-RU.**

20250314-01DP

Le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-9,

Vu la délibération n°20230522-10DCC du Conseil communautaire de la VEYLE du 22 Mai 2023

Considérant que pour répondre aux objectifs de transition énergétique et d'amélioration de l'habitat dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », la Communauté de communes souhaite apporter un soutien financier aux particuliers qui rénovent leur logement ;

DECIDE

Article 1^{er} : Conformément aux décisions prises lors du comité technique qui s'est tenu le 14 mars 2025 en présence de :

- M. Jean-François CARJOT, Adjoint au maire de VONNAS
- M. Philippe CHAMBOUVET, adjoint au maire de MEZERIAT
- M. Sébastien SCHAUVING, Maire de LAIZ
- M. Jean-Philippe LHOTELAIS, Maire de CROTTET

La Communauté de Communes de la Veyle accorde les subventions maximum suivantes :

Nom-Prénom	Commune	Nature travaux	Montant maximum de la subvention accordée
LADRE Evelyne	MEZERIAT	Travaux autonomie de la personne	393 €
BLANFORT Catherine	MEZERIAT	Travaux de sortie de précarité énergétique	2 250 €
LOISY Josette	MEZERIAT	Travaux autonomie de la personne	627 €
IBERTI Fabrice et GELIN Emilie	VONNAS	Travaux de sortie de précarité énergétique	2 250 €
SAS Lagon Bleu	VONNAS	Travaux de sortie de précarité énergétique	5 455 €

Article 2 : Un exemplaire de la présente décision sera transmis au trésorier de la Communauté de communes et au contrôle de légalité. Les bénéficiaires seront informés de cette attribution.

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20250317-20250314-01DP-AR
Date de télétransmission : 21/03/2025
Date de réception préfecture : 21/03/2025

Fait à PONT-DE-VEYLE, le 17/03/2025

Le Président



Christophe GREFFET,

Certifié exécutoire

Affiché le : 21/03/2025

Transmis en Préfecture le : 21/03/2025

Accusé de réception en préfecture
001-200070555-20250317-20250314-01DP-AR
Date de télétransmission : 21/03/2025
Date de réception préfecture : 21/03/2025